

FRONT PARLEMENTAIRE CONTRE LA FAIM



QU'EST CE QUE LE FRONT PARLEMENTAIRE CONTRE LA FAIM?

En marge de cette Initiative, le travail avec les Congrès et les Assemblées législatives est devenu un élément clef afin de garantir l'institutionnalité de la lutte contre la faim. Le pouvoir législatif est décisif dès lors qu'il s'agit d'édicter des cadres légaux et d'approuver les budgets des programmes.

Le Front Parlementaire contre la Faim (FPH) a deux objectifs: premièrement, regrouper les efforts des parlementaires et des membres des congrès ainsi que ceux des députés des Assemblées législatives nationales, régionales et interaméricaines pour donner une priorité à l'éradication de la faim dans les agendas publics, et deuxièmement, mettre en place les mesures légales, institutionnelles et financières pour y parvenir.

Le FPH est organisé au niveau national, régional et continental et comporte deux axes centraux:

a) Promouvoir des lois qui garantissent le Droit à l'alimentation: cadres légaux pour l'institutionnalisation de la lutte contre la faim de manière efficace et réalisation d'un droit à l'alimentation pour tous les citoyens.

b) Impulser le financement de la lutte contre la faim: travailler en collaboration pour assurer que les budgets nationaux soient orientés vers la lutte contre la malnutrition infantile chronique et qu'ils soient en rapport avec l'amplitude du problème dans chaque pays.

initiative
AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES
SANS FAIM

QU'EST CE QUE L'INITIATIVE?

L'Initiative **L'Amérique Latine et les Caraïbes sans Faim** procède d'un effort conjoint de pays, organisations, entreprises socialement responsables et membres de la société civile, travaillant en concertation pour l'éradication complète de la faim et de la dénutrition en une génération ; garantissant en outre, la sécurité alimentaire dans la Région. L'objectif est ambitieux mais réalisable.

A la demande des pays membres, l'Initiative est soutenue et coordonnée par la FAO.

Proposée en 2005 par le Président du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, et l'ex-Président du Guatemala, Óscar Berger, l'Initiative ALCSSH a été définie en 2005 comme l'une des actions prioritaire de la FAO dans la région. En décembre 2008, les chefs d'Etat de tous les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ont décidé, lors du premier sommet régional de **"Unir les efforts pour le soutien de l'Initiative L'Amérique Latine et les Caraïbes sans Faim 2025"**.

La faim est une tragédie qui présente des solutions, et cette initiative vise à s'assurer que plus jamais personne ne meure de faim en Amérique Latine et les Caraïbes.

L'Amérique Latine et les Caraïbes vivent un moment de développement du Droit à l'alimentation, plaçant la lutte contre la faim dans un cadre légal et institutionnel durable et dans le contexte des Droits économiques, sociaux et culturels.

UN PLAN D'ACTION POUR LE FRONT PARLEMENTAIRE CONTRE LA FAIM EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

ASPECTS LÉGAUX

- Promouvoir la formulation, le débat et l'adoption de **Lois de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et/ou du Droit à l'Alimentation** dans les pays de la région.
- Ratifier les "**Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate**"¹ dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
- Amplifier le débat sur les portées du droit à l'alimentation et l'importance du **Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels** et son nouveau protocole facultatif qui permet de faire valoir ce droit auprès des tribunaux internationaux.

ASPECTS FINANCIERS

- Promouvoir l'assignation de **budgets adéquats** aux programmes contre la faim, spécifiquement dans les zones où les personnes qui souffrent de malnutrition sont nombreuses, et l'éradication de la dénutrition infantile chronique.
- **Exercer un suivi** des fonds assignés à la sécurité alimentaire, pour déterminer les dépenses par rapport aux objectifs du programme.
- Proposer des systèmes innovants de financement, qui garantissent un flux conséquent et prévisible de fonds additionnels contre la faim qui s'ajoutent au budget national².

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- Chaque Congrès, par l'intermédiaire de ses relations institutionnelles et la présence de ses membres à d'autres évènements, peut promouvoir l'intégration du FHP dans d'autres parlements nationaux, régionaux et forums internationaux. Dans ce cas nous suggérons de le présenter aux institutions suivantes:

- a) **Le Parlatino, le Parlacen, le Parlement Andin et le Parlement du Mercosur**
- b) **L'Assemblée parlementaire Eurolatinoaméricaine³**
- c) **Le Forum Parlementaire Iberoaméricain**
- d) **La Confédération parlementaire des Amériques⁴**
- e) **Le Forum Interparlementaire des Amériques⁵**

¹ Les Directives Volontaires ont été approuvées à l'unanimité par tous les pays lors du Conseil de la FAO (Novembre 2004): www.fao.org/docrep/meeting/009/y9825e/y9825e00.htm

² Entre autres, on peut citer le document Canje de deuda por Alimentación (Echange dette contre alimentation) préparé par l'équipe de L'Initiative "L'Amérique Latine et les Caraïbes sans la Faim": www.rlc.fao.org/iniciativa/libroca.htm

³ http://www.europarl.europa.eu/intcoop/eurolat/default_es.htm

⁴ Le secrétariat exécutif est au Mexique et la Commission de santé et de développement au Québec. Cette institution est liée au Sommet des Amériques (OEA). www.copa.qc.ca/esp/index.html

⁵ Ce forum est appuyé par la BID. The Parliamentary Centre (Ottawa) héberge le secrétariat du Forum inter parlementaire des Amériques. <http://efipa.org/index2.htm>

Nous contacter:

Initiative L'Amérique Latine et les Caraïbes sans Faim

e-mail: RLC-fph@fao.org

Av. Dag Hammarskjöld 3241, Santiago, Chili

Téléphone: (56 2) 923 2175 | Fax: (56 2) 923 2101

www.rlc.fao.org/iniciativa



iniciativa
AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES
SANS FAIM